

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

**Entreprendre
Solidairement**

BILAN 1996-2006



**CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

RESPONSABLES DU COMITÉS DE TRAVAIL

Entreprendre solidairement

Charles Guindon, Chantier de l'économie sociale

Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale

Marcel Arteau, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Hélène Simard, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

COLLABORATION

Lucie Gagnon, Association des radios communautaires du Québec

Sonia Vaillancourt, Conseil québécois du loisir

Denis Buisières, Chantier de l'économie sociale, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale et Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (ARUC-ÉS)

PRODUCTION ET COORDINATION DE LA RÉDACTION

Chantier de l'économie sociale • 4200, rue Adam • Montréal (Québec) H1V 1S9

Téléphone 514 899-9916 • 1 888 251-3255 • télécopieur 514 899-0114

www.chantier.qc.ca

octobre 2006

Note : le genre masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	4
INTRODUCTION	4
BILAN	5
1 L'Économie sociale : comme lieu d'expression de la vie culturelle québécoise	7
2 L'Économie sociale : comme outil de développement des milieux ruraux dévitalisés	9
3 L'Économie sociale : comme moyen de répondre aux préoccupations environnementales	11
4 L'Économie sociale : comme moyen de satisfaire des besoins en matière d'hébergement et d'amélioration du cadre de vie urbain	12
5 L'Économie sociale : comme moyen de favoriser des activités d'insertion des exclus	13
6 L'Économie sociale : et les technologies au cœur de l'économie sociale	15
7 L'Économie sociale : et la préparation de la relève	16
8 L'Économie sociale : comme moyen d'offrir aux personnes des services adaptés à leurs besoins et à leurs réalités	18
9 L'Économie sociale : comme outil de transformation des ressources naturelles	22
10 Autres contributions sectorielles	24
ANNEXE :	
I PROJETS DÉPOSÉS EN 1996	33
II SECTEURS ET ORGANISATIONS CONSULTÉES	35

PRÉAMBULE

Ce document présente un bilan 1996-2006 de l'économie sociale. Il est le fruit de consultations menées par le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité auprès d'acteurs de 32 secteurs de l'économie sociale et organisations.

Cette même consultation a également permis d'identifier des enjeux et pistes d'action pour les prochaines années. Vous trouverez ces informations dans le document **ENTREPRENDRE SOLIDAIEMENT, ENJEUX ET PISTES D'ACTION POUR UN QUÉBEC PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE** sur www.chantier.qc.ca (Sommet sur l'économie sociale et solidaire).

INTRODUCTION

« Récentes ou anciennes, coopératives ou associatives, les initiatives d'économie sociale donnent au Québec certaines des couleurs les plus marquantes de son paysage socio-économiques et culturel [...]. Au-delà de son poids économique, l'économie sociale a permis d'apporter des réponses originales et bien adaptées à de nombreux besoins. Depuis longtemps, elle est un terrain fertile sur lequel ont pu éclore plusieurs innovations sociales [...] Les hommes et les femmes qui font de l'économie sociale aujourd'hui ne manquent pas d'idées et ne ménagent aucun effort pour que celle du demain ressemble aux espoirs les plus généreux qu'ils entretiennent pour l'avenir du Québec.»

Ces extraits du rapport « Osons la solidarité » adopté lors du Sommet de l'économie et l'emploi en 1996, sont plus vrais que jamais. Ils résument bien la situation avant 1996 mais ils reflètent également la réalité de la dernière décennie, durant laquelle l'économie sociale a accéléré son développement dans une variété de secteurs économiques et sur tout le territoire québécois.

Lors du Sommet de l'économie et l'emploi, le Groupe de travail sur l'économie sociale a présenté un plan d'action ambitieux, proposant des projets dans une variété de secteurs en réponse aux besoins et aux aspirations d'un ensemble d'acteurs. Les projets retenus dans le cadre de ce rapport avaient, entre autres, valeur d'exemple, soit par le nombre d'emplois créés, soit par l'impact structurant sur le milieu, soit parce qu'ils illustraient de nouvelles façons de faire et d'entreprendre.

L'essentiel du plan d'action a été réalisé dans les quatre ans suivant le Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996.

Cependant le développement de l'économie sociale des 10 dernières années ne s'est pas limité aux projets identifiés au Sommet de 1996. D'autres

«L'essentiel du plan d'action proposé dans le rapport «Osons la solidarité» a été réalisé. Plus de 15 000 emplois ont été créés. De nouveaux services de qualité sont accessibles. Des infrastructures de soutien au développement de l'économie sociale ont été développées. Une multitude d'initiatives locales ont foisonné dans une diversité de créneaux.»

De nouveau, nous osons,
Document de positionnement stratégique,
Chantier de l'économie sociale, 2001

secteurs ont poursuivi leur développement et plusieurs autres initiatives ont vu le jour durant cette période. Notons par exemple, qu'entre 1998 et 2004, les CLD ont soutenu 3 765 projets d'économie sociale, soit une moyenne de 537 projets par année¹. Voilà pourquoi le bilan, quoique non exhaustif, ne se limite pas seulement aux projets acceptés lors du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996 et inclut d'autres initiatives.

¹ Données recueillies par le MDEIE. Source : Les rapports d'activités annuels des CLD. Période 1998-2004.

BILAN

Certains éléments de ce bilan sont communs à tous les secteurs. Par exemple, l'identification à l'économie sociale a permis à la plupart des secteurs de favoriser leur reconnaissance tant auprès des ministères québécois et plus tard du gouvernement canadien que des pouvoirs locaux et régionaux. L'association à l'économie sociale, autant pour les coopératives que pour les organismes à but non lucratif, a permis également d'avoir accès généralement aux fonds d'économie sociale des CLD et aux fonds régionaux, et ce, jusqu'à la réforme de loi 34 qui remplace les conseils régionaux de développement (CRD) par les conseils régionaux des élus. Elle a permis ainsi d'accélérer le développement d'un ensemble de secteurs.

Plusieurs outils de développement ont été mis à la disposition des entreprises collectives, dont des politiques publiques sectorielles² et régionales³ ainsi que la création du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) – un fonds d'investissement dédié exclusivement à l'entreprise collective – qui ont tous apporté un soutien significatif aux entreprises d'économie sociale du Québec. Par ailleurs, les fonds de réseautage du MDEIE au Québec, accessibles tant aux coopératives qu'aux OSBL – malheureusement coupés en 2003 – et ceux de développement des capacités de Développement Économique Canada (DEC), disponibles entre 2004 et 2006, ont permis à plusieurs réseaux d'entreprises de démarrer ou de mieux soutenir leurs membres.

La création d'un Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC) et tous ses travaux portant sur l'évaluation des besoins de formation ainsi que sur le développement des programmes dédiés aux administrateurs, aux gestionnaires et aux travailleurs, ont été notés comme étant des éléments positifs du bilan.

Les entreprises d'économie sociale sont préoccupées par l'amélioration des conditions de travail. On note un sentiment d'appartenance très fort du personnel envers leurs entreprises d'économie sociale où, en général, les travailleurs et travailleuses y retrouvent un milieu de travail gratifiant et valorisant. Pour plus d'informations sur le bilan des conditions de travail dans les entreprises d'économie sociale, référez-vous aux documents du comité de travail TRAVAILLER SOLIDAIEMENT sur le site du Sommet de l'économie sociale et solidaire.

² Politique de financement des Centres de la petite enfance, programmes (2) de financement des entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles, programme d'exonération financière pour des services en aide domestique (PEFSAD) et programme de Logement coopératif et sans but lucratif

³ Fonds de développement de l'économie sociale et fonds de développement des territoires visés par la réduction des droits de coupe forestière.

Les éléments de bilan sont regroupés selon les thématiques utilisées dans le document « Osons la solidarité » déposé au Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996, auxquelles thématiques, nous avons ajouté une section intitulée «Autres contributions sectorielles» qui regroupent les bilans d'autres réseaux d'entreprises et organisations.

L'Économie sociale:	
1	Comme lieu d'expression de la vie culturelle québécoise
2	Comme outil de développement des milieux ruraux dévitalisés
3	Comme moyen de répondre aux préoccupations environnementales
4	Comme moyen de satisfaire des besoins en matière d'hébergement et d'amélioration du cadre de vie urbain
5	Comme moyen de favoriser des activités d'insertion des exclus
6	Et les technologies au cœur de l'économie sociale
7	Et la préparation de la relève
8	Comme moyen d'offrir aux personnes des services adaptés à leurs besoins et à leurs réalités
9	Comme outil de transformation des ressources naturelles
10	Autres contributions sectorielles

BILAN 1996 2006	L'économie sociale 1	Comme lieu d'expression de la vie culturelle québécoise
		<ul style="list-style-type: none">▪ Les journées de la culture▪ Le loisir culturel (CQL⁴)

Les entreprises culturelles ont pris une place importante dans le développement de l'économie sociale dans la plupart des régions du Québec. Selon les dernières statistiques compilées par le Chantier de l'économie sociale en 2002, le Québec comptait plus de 1 500 coopératives et organismes sans but lucratif dans le secteur culturel, fournissant de l'emploi à plus de 8 000 personnes et générant plus de 160 M\$ de chiffre d'affaires.

Dans le rapport « Osons la solidarité » l'économie sociale a été identifiée **comme lieu d'expression de la vie culturelle québécoise**. On a souligné le fait que les organismes sans but lucratif, et à un degré moindre, les coopératives, jouent un rôle déterminant tout au long de la chaîne culturelle, en assumant des fonctions de formation, de recherche, de création, de production et de diffusion des œuvres artistiques.

Les Journées de la culture

Le projet des Journées de la Culture a émergé du Groupe de travail en économie sociale en 1996 comme stratégie de démocratisation culturelle à l'initiative du milieu culturel professionnel. Le projet visait à « (...) favoriser et à faciliter l'accès des citoyens de toutes les régions et de toutes les origines aux manifestations culturelles permanentes dans toutes les disciplines⁵. »

Aujourd'hui les Journées de la Culture sont devenues une véritable institution québécoise. Voici les faits saillants de l'édition 2005

- La présentation de plus de 2 000 activités offertes gratuitement et préparées par 1 791 partenaires de réalisation, dont 129 municipalités;
- Une mobilisation de plus de 8 000 artistes, artisans et travailleurs de la culture de partout au Québec;
- Au total, 952 organisations associées à 839 autres se sont inscrites à la neuvième édition pour présenter des activités, soit 1 791 partenaires de réalisation. Une augmentation de 3,7 % par rapport à 2004.
- Plus de 300 000 personnes au rendez-vous pour voir et découvrir le monde des arts et de la culture sur le territoire de 266 villes et villages du Québec;
- Une grande satisfaction des partenaires de réalisation quant à la campagne de publicité et au déroulement de leurs activités.

Le loisir culturel

Le Conseil québécois du loisir s'est également préoccupé de la démocratisation de la culture. Le loisir culturel tente de faire reconnaître la pratique amateur de la culture ; son rôle permet l'accès à l'expression culturelle et son apport favorise la démocratisation de la culture.

⁴ Conseil québécois du loisir

⁵ Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale, *Osons la solidarité*, octobre 1996.

Les divers outils de financement dédiés à l'économie sociale tels que le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et les fonds des centres locaux de développement ont permis à des entreprises culturelles de se consolider ou se développer dans un champ très varié de disciplines. Plusieurs initiatives sont le fruit des stratégies de développement local, servant de levier pour le développement récréotouristique et l'amélioration de la qualité de vie dans des collectivités locales. Dans d'autres cas, les initiatives culturelles ont eu des objectifs de formation et d'expression culturelle.

La difficile reconnaissance de l'économie sociale dans le domaine de la culture

La reconnaissance de l'importance des entreprises d'économie sociale dans le domaine de la culture constitue une tâche difficile en grande partie à cause de l'absence de réseaux d'entreprises. Bien que localement, ces entreprises reçoivent un soutien de la part des acteurs locaux, plusieurs responsables d'organismes manifestent le besoin d'un soutien au développement que seulement un réseau sectoriel peut fournir.

L'absence d'une politique sectorielle handicape grandement la capacité de ces entreprises culturelles de contribuer au développement local et régional, car elles doivent dépendre de contributions aléatoires et généralement insuffisantes. Il est largement reconnu que la vaste majorité des organisations culturelles ne peuvent pas survivre simplement par la vente des produits. Un soutien de l'État ou de donateurs privés est essentiel, même pour des grandes organisations en milieu urbain. Les politiques publiques priorisent d'ailleurs le soutien à des institutions culturelles et aux artistes, mais tardent à reconnaître des petites organisations locales ou des cultures émergentes, qui constituent la base de l'économie sociale en culture. Dans un contexte de rareté des ressources, les efforts investis en faveur de la reconnaissance du secteur culturel en économie sociale ont souvent été perçus comme une concurrence plutôt que comme une alliance en faveur d'une plus grande démocratisation culturelle.

BILAN 1996 2006	L'économie sociale 2	Comme outil de développement des milieux ruraux dévitalisés
		<ul style="list-style-type: none">▪ Coopératives de solidarité multiservices▪ Coopératives de santé▪ Partenariat Centres de la petite enfance et Équiterre

Ce constat a mené le Groupe de travail en 1996 à identifier l'économie sociale comme outil de développement des milieux ruraux dévitalisés. Aujourd'hui, les entreprises d'économie sociale sont reconnues comme des moteurs de développement dans toutes les régions du Québec et particulièrement dans les milieux ruraux.

«Les forces de déstructuration des communautés rurales marquent profondément les dynamiques et créent des défis auxquels s'attaquent, un peu partout sur le territoire, une foule d'initiative d'économie sociale».

Osons la solidarité

Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale
Sommet sur l'économie sociale et l'emploi, octobre 1996

Les coopératives de solidarité multiservices

Le projet de coopérative de solidarité multiservices présenté au Sommet, par la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec visait à offrir à des communautés qui en sont dépourvues, des produits et des services rentables économiquement en les regroupant sous un même toit; ces services qui ne pouvant être rendus séparément faute d'un volume suffisant d'activité.

Depuis, la situation a beaucoup évolué et l'on parle maintenant de coopératives multiactivités de services de proximité rurale, c'est-à-dire une coopérative située dans une municipalité de 2 500 habitants ou moins offrant plusieurs types de services marchands réputés essentiels au maintien de la communauté. Il faut retenir qu'il s'agit dans la plupart des cas de services «au public» et non de «services publics⁶».

Au 30 septembre 2005⁷, 48 coopératives multiactivités étaient en fonction, hormis les 15 coopératives du Nord du Québec, toutes situées dans de petites localités (1 000 habitants ou moins : 20 coopératives; 1 000 à 2 500 habitants : 22). 44 offrent des services d'alimentation, 26 de la marchandise de construction, 21 de l'essence et 12 sont des coopératives agricoles avec services d'épicerie, dépanneur, etc. La région de Chaudières-Appalaches présente le plus grand nombre, soit 12 coopératives. La majorité sont affiliées au réseau des coopératives agricoles, ou des coopératives d'alimentation et sont parfois affiliées aux deux réseaux.

Les services de proximité constituent pour les milieux ruraux des facteurs de qualité de vie, de renforcement du pouvoir d'attraction et de développement de la fierté et du

⁶ Rapport de la recherche Les coopératives multiactivités de services de proximité à caractère marchand : pistes de réflexion pour vivre des succès collectifs, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, septembre 2006

⁷ Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), 2006.

sentiment d'appartenance des citoyens.

Le maintien du lien d'usage constitue le grand défi des coopératives de services de proximité à caractère marchand. En phase de démarrage, il semble qu'on ait tendance à surestimer les dépenses qui seront effectuées réellement à la coopérative de proximité. Le nombre d'habitants n'est pas le seul indicateur du marché potentiel d'une coopérative de services de proximité. Il semble plus révélateur de connaître les mouvements de déplacement de la population et le débit automobile.

Coopératives de Santé et autres coopératives de solidarité

D'autres coopératives contribuent au développement de milieux ruraux dévitalisés, telles, par exemple plusieurs des 107 coopératives dans le domaine de la santé, principalement les 51 coopératives de services à domicile et les 23 coopératives cliniques de santé, les 14 coopératives du Nouveau-Québec (voir plus bas), plusieurs des 35 coopératives funéraires et des 83 coopératives scolaires⁸.

Plusieurs de ces coopératives ont adopté la nouvelle formule des coopératives de solidarité, catégorie de coopérative la plus populaire pour le démarrage de projets coopératifs avec 31% des constitutions au 2005. (MDEIE 2005). Selon les derniers chiffres du MDEIE, les coopératives de solidarité ont une croissance soutenue depuis 1997. Les actifs, le chiffre d'affaires et le nombre de membres ont plus que doublé depuis l'an 2000. Par contre, la rentabilité moyenne de ces entreprises est à la baisse entre 2001 et 2004 principalement à cause des difficultés encourues par les coopératives de solidarité œuvrant dans les services à domicile et qui constituent une part importante de ce type de coopératives. Cependant, compte tenu des dernières bonifications au programme de financement des entreprises d'aide domestique, la situation devrait s'améliorer sensiblement dans les prochaines années.

Les **coopératives du Nouveau-Québec** sont les magasins généraux des villages inuits qui, en plus d'offrir un vaste choix de marchandises, dispensent également des services bancaires, postaux, de télévision par câble et de vérification comptable. Elles s'occupent de la formation du personnel, de la mise en marché de l'art inuit dans le monde entier, d'hôtellerie, d'agence de voyages, de tourisme d'aventure, de pourvoiries de chasse et de pêche, de bâtiments divers au Nunavik.

Entre 2000 et 2004, le nombre d'emplois dans les 17 **coopératives autochtones**, incluant les 14 coopératives du Nouveau-Québec (selon les dernières statistiques du MDEIE) est passé de 307 à 359 alors que le chiffre d'affaires passait de 101,9 M\$ à 148,7 M\$. Le membership est passé de 5 613 à 7 276.

Le regroupement d'achats CPE et Équiterre

Initié en 2002, avec la collaboration d'Équiterre, le projet de regroupement d'achats inclut, en plus du volet alimentation, l'établissement de nouveaux modèles d'approvisionnement avec les producteurs d'agriculture biologique, et un volet pédagogique destiné aux enfants et aux parents des CPE intéressés. En 2003, cinq

⁸ CQCM, 2006.

centres de la petite enfance et services de garde en milieu familial établissaient des ententes d'approvisionnement avec des producteurs d'agriculture biologique. Le nombre passait à 20 en 2004, 35 en 2005 et 44 en 2006 dans neuf régions du Québec⁹.

BILAN 1996 2006	L'économie sociale 3	Comme moyen de répondre aux préoccupations environnementales
		<ul style="list-style-type: none">▪ Entreprises adaptées (récupération)▪ Entreprises d'insertion (récupération)▪ Ressourceries

Le projet présenté au Sommet et parrainé par le Front commun pour une gestion écologique des déchets visait à favoriser l'émergence et la consolidation d'un vaste réseau de Ressourceries dédiées à la gestion de matières résiduelles. Selon des chiffres compilés en 2004, l'économie sociale représente : 156 000 tonnes traitées annuellement, 977 emplois dans 61 entreprises d'économie sociale¹⁰. Ce sont 40 Ressourceries, 6 entreprises adaptées et 15 entreprises d'insertion. Ces entreprises sont reconnues comme un acteur incontournable de l'industrie de l'environnement, et dans les milieux comme un outil indispensable de gestion des matières résiduelles, alors que plus de 90 % des entreprises d'économie sociale sont incluses dans les plans de gestion des municipalités et MRC du Québec. L'identification à l'économie sociale a facilité la reconnaissance des entreprises d'économie sociale dans ce secteur, notamment auprès des CLD et des municipalités.

Deux programmes de financement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec ont permis d'injecter jusqu'à maintenant plus de 18 M\$ dans les entreprises collectives.

La formation de valoriste, initiée par le Réseau des Ressourceries du Québec et soutenue par le CSMO-ÉSAC, a permis de mieux faire reconnaître la compétence des travailleurs. Les conditions de travail ne se sont pas suffisamment améliorées, alors que le sentiment d'appartenance aux entreprises d'économie sociale et à la cause environnementale est fort.

Une dizaine d'entreprises ont dû fermer leurs portes, particulièrement celles engagées dans la récupération des vêtements, meubles, matelas et électroménagers. Ces marchés ne sont pas encore viables comme le sont maintenant ceux de la récupération de pneus, de la peinture et de la collecte sélective. Il faut également reconnaître que certains gestionnaires ont eu de la difficulté de concilier l'économique et le social et ont eu tendance à opposer l'environnement à la viabilisation nécessaire des opérations.

⁹ Équiterre, 2006.

¹⁰ Chantier de l'économie sociale, Les entreprises d'économie sociale en gestion des matières résiduelles : La valorisation écologique des rebuts au service des collectivités locales, novembre 2004.

BILAN 1996 2006	L'économie sociale 4	Comme moyen de satisfaire des besoins en matière d'hébergement et d'amélioration du cadre de vie urbain
		<ul style="list-style-type: none">▪ Coopératives d'habitation▪ Groupes de ressources techniques (habitation)▪ Organismes sans but lucratif en habitation

En 1996, le Québec comptait plus de 45 000 logements communautaires¹¹, représentant un actif de plus de 1,4 milliard \$. En 2005, Le Québec disposait de 55 000 logements alors que 10 000 autres logements étaient en cours de réalisation. La valeur du parc immobilier est estimée actuellement à 3,1 milliards \$¹² dont 1,1 milliard \$ d'actifs pour les coopératives d'habitation et 2 milliards \$ pour les OSBL.

Actuellement, le développement du logement communautaire compte pour une part importante des mises en chantier résidentiel locatif. 25 %¹³ de la production de nouveaux logements locatifs sont réalisés sous forme de coopératives d'habitation et d'organismes sans but lucratif dans des créneaux délaissés par le marché privé, tels que le développement rural et la production de logements locataires à faible et modeste revenus.

Un des projets présenté au Sommet de 1996, était la création du Fonds québécois d'habitation communautaire. Ce projet présenté par la Confédération québécoise des coopératives d'habitation, visait à réunir les intervenants du domaine du logement coopératif, les groupes de ressources techniques, les organismes sans but lucratif en habitation, des organisations communautaires en habitation et d'autres partenaires afin de favoriser le développement de logements communautaires. Ce fonds créé en 1997, a joué un rôle aviseur auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et des différents ministres responsable au cours des années afin d'assurer le développement du logement communautaire au Québec.

Le développement s'effectue principalement par les groupes de ressources techniques du Québec et les réseaux de coopératives et d'OSBL. Les conditions de travail ne sont pas compétitives avec le marché et ont entraîné des difficultés de rétention du personnel.

Les réseaux d'économie sociale dans le secteur de l'habitation vivent une réalité économique différente des autres secteurs de l'économie sociale, qui sont plutôt axés sur la production de biens et de services. Les outils de financement et de capitalisation développés ne sont pas nécessairement adaptés à leurs réalités.

¹¹ Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), 2006.

¹² Gouvernement du Québec, *Les coopératives d'habitation au Québec*, MDEIE, Direction des coopératives, édition 2005 et RQOH, 2006.

¹³ AGRTQ, 2005.

BILAN 1996 2006	L'économie sociale 5	Comme moyen de favoriser des activités d'insertion des exclus
		<ul style="list-style-type: none">▪ Entreprises adaptées▪ Entreprises d'insertion▪ Organismes communautaires pour le développement de la main d'œuvre

Depuis 1989, les organismes et entreprises d'économie sociale ont joué un rôle clé dans l'aide à l'intégration des personnes sans emploi sur le marché de travail. L'insertion des sans-emploi au marché du travail et la nécessaire formation qui doit accompagner cette démarche devraient être une responsabilité de l'ensemble des acteurs de la société et non seulement celle des artisans de l'économie sociale. Le Groupe de travail constate que l'économie sociale est l'un des rares moyens efficaces afin de favoriser l'insertion des exclus. L'expertise de formation et d'accompagnement des clients exclus développée dans les entreprises d'économie sociale positionne ces dernières comme des incontournables pour répondre aux phénomènes de l'exclusion et de la pauvreté.

Entreprises adaptées

Pour les entreprises adaptées, la reconnaissance de l'économie sociale en 1996 a été un catalyseur pour relancer leur croissance notamment dans le secteur de la gestion des matières résiduelles. Dans les milieux où les entreprises adaptées étaient plus difficiles à promouvoir, leur association à l'économie sociale a facilité leur reconnaissance.

Les 44 entreprises adaptées au Québec emploient aujourd'hui près de 4 100 personnes, dont 3 000 personnes handicapées. Ceci représente une augmentation de 1 125 emplois depuis 1996 soit la création annuelle moyenne de plus de 100 emplois par année. Les revenus sont passés de plus de 90 M\$ en 1996 à 137 M\$ en 2005¹⁴.

Entreprises d'insertion

Les entreprises d'insertion sont des entreprises d'économie sociale dont la particularité est d'avoir comme mission première l'insertion sociale et professionnelle des clientèles fortement défavorisées sur le plan de l'emploi et vivant des situations d'exclusion.

Suite au Sommet de l'automne 1996, les entreprises d'insertion sont reconnues et leur Cadre de reconnaissance et de financement est adopté en 1998. Au cours des dix dernières années, les entreprises d'insertion ont bénéficié d'outils financiers et de programmes gouvernementaux sectoriels, qui ont permis une certaine consolidation de leurs activités. Cependant, un des obstacles à leur développement est lié à la difficulté d'accéder aux programmes réservés aux entreprises privées, que ce soit, en développement de marché, en recherche et développement, etc..

En 1996, les entreprises d'insertion comptaient 250 emplois permanents et 1 000 emplois temporaires (en formation). En 2006, elles comptent 600 emplois permanents et

¹⁴ Conseil québécois des entreprises adaptées, 2006

2 600 emplois temporaires. L'intervention des entreprises d'insertion permet annuellement à plus de 2000 personnes victimes d'exclusion d'intégrer le marché du travail, dans une proportion de 80%¹⁵.

La valeur de vente des produits et services est passé durant la même période de 8 M\$ à plus de 50 M\$, pendant que le nombre d'entreprises d'insertion passait de 24 à 50. Œuvrant dans sept secteurs d'activités, elles offrent des formations dans 66 domaines d'apprentissages différents.

Les entreprises d'insertion ont su au cours des années, faire reconnaître leur statut d'entreprise d'économie sociale, tout en maintenant leur identité d'organisme communautaire notamment par leur participation à la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main d'œuvre.

Organismes communautaires de développement de la main d'œuvre

A l'exception des entreprises d'insertion, les groupes communautaires membres de la Coalition ont tenu à maintenir leurs différences et leurs pratiques distinctes de celles des entreprises d'économie sociale. Cependant l'essor de l'économie sociale a favorisé une certaine reconnaissance de l'action des organismes communautaires dans le champ du développement de la main-d'œuvre.

¹⁵ Collectif des entreprises d'insertion, (CEIQ), 2006.

BILAN 1996 2006	L'économie sociale 6	et les technologies de l'information et des communications
		▪ Communautaire

En 1996, le rapport soulignait l'importance de l'accessibilité aux nouvelles technologies de l'information et des télécommunications pour le monde de l'économie sociale. Le projet Communautaire a permis d'illustrer ces préoccupations. Ce projet, initié par l'Institut de coopération pour le développement des adultes (ICEA) et la Puce Ressource informatique, visait à mettre en place des services communautaires d'appropriation des nouvelles technologies de l'information et des communications pour les organismes sociocommunautaires intervenant dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la citoyenneté et du développement local et régional tant en milieux urbains que ruraux. Des programmes comme VolNet, Inforoute points d'accès, le Programme d'accès communautaire, l'Initiative Jeunesse du PAC, le Programme de gestion de l'information et des technologies de l'information (GI-TI), l'Espace associatif et la Journée Innovation sociale, ont permis d'équiper, former et rendre accessibles équipements et formation à des milliers de groupes et de citoyennes et citoyens, d'animer le milieu et ainsi de générer et faire connaître de nombreuses initiatives locales et régionales.

Communautaire a su prendre position, à propos de nombreux enjeux sociaux dont ceux de l'accessibilité, de la citoyenneté et de la démocratie en ligne. Il a produit différents mémoires dans celui déposé dans le cadre de la Politique québécoise de l'autoroute de l'information.

De nombreuses coopératives et plusieurs autres organismes sans but lucratif ont vu le jour durant cette période dans les marchés de la programmation, de la réseautique, du multimédia, de la production d'ordinateurs, de la formation, des fournisseurs d'accès Internet, et de la conception, la création et l'hébergement de sites Web ou de bases de données. Ces entreprises ont favorisé l'utilisation des TIC à des fins sociales, telles que l'insertion, le développement économique communautaire et la démocratisation des différents usages. L'association à l'économie sociale a également donné de la crédibilité aux entreprises d'économie sociale du secteur. Des groupes communautaires ont créé des projets d'entreprises d'économie sociale.

Le développement du RISQ et des autres acteurs de la finance solidaire a permis d'améliorer l'accès au financement, pendant que les programmes de subventions gouvernementales dans ce secteur étaient peu adaptés à l'économie sociale. En effet, les gouvernements ont surtout favorisé les vendeurs d'équipements et les entreprises privées. Les différents programmes mis en place tant au Québec qu'au fédéral étaient mal adaptés à la réalité des entreprises d'économie sociale. Aucune mesure gouvernementale n'est venue soutenir le développement ou la consolidation des entreprises d'économie sociale dans ce secteur. De plus, les fonds de réseautage, disponibles pour le soutien aux réseaux sectoriels en économie sociale, ont été coupés par le ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation (MDEIE) en 2002.

BILAN 1996 2006	L'économie sociale 7	et la préparation de la relève
		▪ Coopératives jeunesse de services

Au Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996, la thématique de la relève était illustrée par les coopératives jeunesse de services (CJS). Le projet présenté au Sommet par le Regroupement québécois des coopératives de travail (RQCT) prévoyait que d'ici l'an 2000, 110 communautés mettraient sur pied une CJS regroupant des jeunes de niveau secondaire qui se créent leur emploi d'été par ce moyen. En 2006, après plus de 10 ans, on compte près de 160 CJS en opération démontrant la pertinence de la formule.

1681 jeunes de niveau secondaire ont participé à l'une des 140 CJS en opération en 2005. Les contrats ont rapporté des revenus de 402 734\$ alors que les revenus d'autofinancement ont été de 93 389\$ (données compilées pour 137 CJS). 250 animatrices et animateurs ont été embauchés pour supporter ces jeunes et les comités locaux, sur lesquels se sont impliqués 560 organismes¹⁶.

D'autres programmes orientés vers les jeunes ont été mis en place

En 2002, l'initiative «Mon premier emploi en économie sociale» en partenariat avec le Fonds jeunesse, a permis de créer 163 emplois en économie sociale pour des jeunes finissants du Cegep et universitaires.

En 2004, 11 postes d'agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif ont été créés dans le cadre de la mise en œuvre du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Ces agents, au nombre maintenant de 17 sont déployés en région, dans les coopératives de développement régional (CDR) et chez Coopsco, et offrent notamment de l'information sur les différentes initiatives et programmes d'éducation à la coopération et à l'entrepreneuriat collectif et fournissent de l'accompagnement aux entrepreneurs collectifs ainsi qu'aux enseignants.

En plus des CJS, d'autres programmes spécifiquement orientés vers les jeunes ont été mis en place, ou ont nettement progressé au cours des dix dernières années.

- Ensemble vers la réussite : Guide pédagogique élaboré par Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et la Fondation d'éducation à la coopération pour soutenir les enseignants de niveaux primaire et secondaire (premier cycle) dans la réalisation d'un projet de classe coopératif. Seulement en 2005-06, vingt journées ont été tenues auprès d'enseignants du primaire
- Jeune Coop a rejoint 3 000 jeunes et près de 50 projets de coopératives (magasin scolaire, café étudiant, etc.) et de projets collectifs ont été conduits avec des jeunes de niveau secondaire et collégial.
- Les caisses Desjardins, dans le cadre du plan d'action Action jeunesse Desjardins, ont continué à développer l'habitude de la coopération et ont éduqué à la citoyenneté

¹⁶ CQCM, 2006.

par les programmes Caisse scolaire, au primaire, Ristourne jeunesse, au secondaire, et Citoyen du futur¹⁷.

Les jeunes dans les entreprises d'économie sociale

Les jeunes de moins de 35 ans sont très actifs et impliqués dans certains secteurs de l'économie sociale : ils occupent plus de 50 % des emplois du secteur loisirs et récréotourisme, 45% des emplois dans les CPE et 48% des emplois dans les médias communautaires et les nouvelles technologies¹⁸.

Les données sur la participation des jeunes dans les coopératives sont encourageantes. Malgré une baisse du nombre d'étudiantes et d'étudiants, le membership des coopératives en milieu scolaire est demeuré constant. Une délégation de jeunes à l'Alliance Coopérative Internationale a été soutenue par le mouvement québécois. En Abitibi, des 10 coopératives démarrées en 2005, 10 l'ont été par des jeunes.

Dans les coopératives d'alimentation, il y a eu rajeunissement des administrateurs dans 20% des coopératives. Chez Desjardins, le nombre de membres de 30 ans et moins est stable à 30% depuis décembre 2002 et il y a une augmentation importante des jeunes sur les conseils d'administration des caisses grâce, entre autres, au programme Jeune dirigeant stagiaire. On note aussi une augmentation des jeunes sur les c.a de 3 coopératives de développement régional.

La Semaine de la relève 2005 a été réorientée sur les besoins des 17-35 ans et le concours *Grandir en coop* a été tenu dans les coopératives d'habitation pendant cette semaine. Enfin, mentionnons que 200 jeunes ont été rejoints par les Forums coopératifs tenus dans le réseau des coopératives agricoles.¹⁹

Enfin, on constate un important problème de relève dans la plupart des entreprises d'économie sociale. De plus, les entreprises ont beaucoup de difficultés à effectuer le transfert d'expertise à la nouvelle génération.

¹⁷ CQCM, 2006.

¹⁸ Chantier de l'économie sociale, *L'économie sociale : élément incontournable d'une stratégie d'action jeunesse complète et cohérente*, Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale, mémoire présenté au secrétariat à la jeunesse, juin 2005

¹⁹ Les données de cette section concernant les coopératives sont tirées du premier bilan du Plan d'ensemble 2004-2007 du développement coopératif du Québec, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, 2005

BILAN 1996 2006	L'économie sociale 8	Comme moyen d'offrir aux personnes des services adaptés à leurs besoins et à leurs réalités
		<ul style="list-style-type: none">▪ Centres de la petite enfance▪ Centres de ressources périnatales▪ Coopératives funéraires▪ Coopératives scolaires▪ Entreprises d'économie sociale en aide domestique

L'offre de services aux personnes par des entreprises et organismes d'économie sociale connaît un foisonnement sans précédent depuis quelques décennies. En réponse à des besoins non satisfaits par les services publics ou les entreprises privées et en réponse à des besoins sociaux de plus en plus diversifiés, de nombreuses initiatives ont émergé dans toutes les régions du Québec. La reconnaissance de l'économie sociale comme moyen d'offrir aux personnes des services adaptés à leurs besoins et à leurs réalités est maintenant largement acceptée dans tous les milieux. Durant la dernière décennie, plusieurs secteurs ont connu un développement fulgurant.

Les centres de la petite enfance

Le réseau des Centres de la Petite Enfance (CPE) est une des réalisations les plus connues depuis le Sommet sur l'économie et l'emploi. Initialement présenté comme un projet pilote par le Groupe de travail en économie sociale, à l'initiative du réseau Concertation interrégionale des garderies populaires du Québec, la proposition visait à créer entre 275 et 300 emplois à travers l'expérimentation d'une formule de centre intégré de services à la petite enfance regroupant certains services dont une garderie, une agence de garde en milieu familial, une halte-garderie, un jardin d'enfants, une joujouthèque et des services de garde à domicile, il s'est transformé en politique des CPE à 5\$ couvrant l'ensemble du territoire du Québec. Le premier projet financé par le RISQ, en 1997, fut un CPE. (Depuis l'État a pris en charge le financement à longue terme des installations des CPE).

La progression a été fulgurante. Depuis 9 ans, le nombre de places en CPE ou garderie privée est passé de 50 000 à 200 000, le nombre d'organisations sans but lucratif de 600 à 1000 et le nombre de travailleuses, tant dans les CPE qu'en milieu familial, de 10 000 à 40 000. Les CPE offrent 84 % des places et sont maintenant reconnus comme des outils de développement local²⁰.

Une tournée « les CPE, c'est acquis!, c'est à qui? » organisé par le Chantier de l'économie sociale en 2001 dans le but de faire le bilan des premiers cinq ans de la mise en place du réseau, a permis d'affirmer l'appartenance des CPE à l'économie sociale. La question qui était soulevée à ce moment était de savoir si les CPE appartenaient à l'État (parapublic) ou aux parents (contrôle exercé par la communauté). Le Chantier, en collaboration avec une large coalition, a réalisé cette tournée de toutes les régions du Québec, ce qui a permis de rencontrer 1500 parents-administrateurs, travailleurs et

²⁰ Association québécoise des centres de la petite enfance du (AQCPÉ), 2006.

gestionnaires. Par la suite, la bataille sur la loi 24 en 2005 a démontré la volonté de préserver la vie démocratique, la place des parents, l'enracinement dans la communauté et les liens des 88 000 places en milieu familial avec les CPE

Si l'identification à l'économie sociale est bien ancrée chez les dirigeants des CPE, elle est moins développée chez une portion importante des travailleuses et travailleurs alors que les pouvoirs publics et la population en général continuent à associer les CPE au parapublic.

Assumant son rôle d'employeur d'un des plus grands réseaux privés (mais sans but lucratif), l'Association québécoise des Centres de la petite enfance (AQCPE) en est venue à créer une instance patronale qui négocie avec la partie syndicale et convient du financement avec le gouvernement. Les conditions de travail se sont améliorées de façon significative. La main d'œuvre et les administrateurs sont jeunes. Les 7 000 parents membres des conseils d'administration sont âgés entre 20 et 40 ans²¹. Les nombreux congés de maternité chez les travailleuses imposent une pression importante sur la recherche de nouveau personnel

Centres de ressources périnatales

Le projet en périnatalité visait l'expérimentation de centres qui regrouperaient un ensemble de services en périnatalité (rencontres prénatales, relevailles à domicile, halte-garderie, soutien à l'allaitement, ateliers d'information et de formation pour parents, etc.) pour accompagner les parents dans la période entourant la naissance de leur enfant. L'implantation de chaque centre tenait compte des besoins particuliers des parents de chaque territoire et des services déjà offerts par les ressources institutionnelles et communautaires présentes dans chaque milieu.

Ce projet d'expérimentation a permis de développer dix centres de ressources périnatales présents dans huit régions différentes et d'augmenter significativement l'accessibilité et l'offre de services en périnatalité pour les parents. Il répond à une demande et un besoin des parents qui tient compte des nouvelles réalités familiales. En plus, il offre un lieu spécialisé en périnatalité où les intervenants du réseau public de santé qui travaillent auprès des familles peuvent référer leur clientèle. Les centres de ressources périnatales assurent une préparation adéquate des parents à l'arrivée de leur bébé, la prévention de la détresse et l'épuisement, un accompagnement dans les adaptations à vivre, des échanges rassurants avec leurs pairs et des pistes de solutions face aux difficultés rencontrées.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux finance depuis 1997 les dix entreprises d'économie sociale et a reconnu, dans un document de mai 2004 qui faisait le bilan de l'expérimentation, la pertinence et l'efficacité de ces ressources dans le domaine de la périnatalité. Le MSSS explore actuellement différents scénarios pour ces entreprises, en prévision de la nouvelle Politique de Périnatalité qui sera déposée au début de 2007. Bien que la pérennité des centres de ressources périnatales ne soit pas remise en question, leur développement et le démarrage d'autres entreprises au Québec ne sont pas assurés.

²¹ AQCPE, 2006.

Coopératives funéraires

Les coopératives funéraires offrent des services funéraires qui respectent à la fois la culture et la capacité de payer de ses membres. Poursuivant leur développement, elles ont fait passer leurs parts de marché de 8%, en 1996, à 12% en 2004 et ont fait progresser le nombre d'emplois de 442 à 700 entre 2000 et 2004, pendant que le nombre de membres passaient de 104 891 à 150 000 pendant la même période. Le chiffre d'affaires est passé de 21,5 M\$ à 30 M\$. On compte actuellement 35 coopératives funéraires au Québec qui opèrent plus de 100 points de services.

Elles ont dû faire face à la concurrence du secteur privé (tant québécois que celui des entreprises des États-Unis), à la faible croissance du marché et s'adapter à l'évolution des besoins, notamment, la croissance de la crémation et des funérailles personnalisées.

Coopératives scolaires

Les premières coopératives scolaires sont apparues au début des années 1940. En 2006, la plupart d'entre elles sont regroupées sous la bannière COOPSCO, présente dans 90 établissements scolaires totalisant plus de 100 points de service dans des écoles secondaires, des collèges et des universités francophones du Québec. Elles ont vu le nombre d'emplois passer de 937 à 1200 entre 2000 et 2004 alors que le chiffre d'affaires passait de 117,2 M\$ à 139,3 M\$. On compte actuellement 83 coopératives scolaires regroupant 503 993 membres.

Elles ont dû s'adapter aux principaux changements du secteur soit : la concurrence de grands concurrents des États-Unis tels Bureau en Gros et Future Shop, la stagnation du membership due à la baisse de la clientèle étudiante jusqu'en 2007, la diminution du membership en région provoquée principalement par l'exode des jeunes avec le fait qu'avec le web, l'étudiant n'est plus un consommateur captif.

Entreprises d'économie sociale en aide domestique

La mise en place d'un réseau d'entreprises d'économie sociale en aide domestique sur tout le territoire québécois est une des réalisations importantes de la dernière décennie. Les coopératives de services à domicile ont commencé à émerger au début des années 1990 et ont inspiré les travaux du Chantier, lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, qui a conduit à la création d'un programme d'exonération financière en aide domestique (PEFSAD).

La mise en place de 101 entreprises d'économie sociale en aide domestique sur tout le territoire québécois est une des réalisations importantes de la dernière décennie.. Sous formes multiples (coopérative de consommateurs, organisme à but non lucratif, coopérative de solidarité), ces entreprises ont été créées à travers des dynamiques locales et ont relevé le défi de répondre à un ensemble de besoins de soutien à domicile pour un ensemble de clientèle mais plus particulièrement pour les aînées. On compte 51 coopératives de services à domicile et 50 organismes sans but lucratif.

Elles rendent leurs services, en complémentarité avec le réseau de la santé et les organismes communautaires de leurs milieux respectifs. Elles ont permis de combattre le travail au noir sans toutefois réussir à l'éliminer. Malheureusement, cette réalité perdure et mène souvent à des situations d'abus soit des clients soit des travailleuses. Finalement, elles ont offert un certain répit aux aidants naturels en assumant certaines tâches à des frais abordables et simplement en assurant une présence autre à domicile.

Les chiffres sont parlants : en 2005, les 101 entreprises d'économie sociale dispensaient 5 600 000 heures de services à 76 059 clients à travers le Québec. Elles avaient un chiffre d'affaires de 95,8 M\$. Elles employaient 5 088 personnes, très majoritairement des femmes, dont plus de la moitié dépendaient d'allocations gouvernementales²².

Ces entreprises permettent aux aînés de rester plus longtemps chez eux, ce qui correspond aux souhaits de ces personnes. De plus, elles ont contribué aux développements des collectivités, particulièrement dans les milieux ruraux, où elles constituent parfois un des plus gros employeurs. Par exemple, en Gaspésie la coopérative Multiservices de Grande Vallée, avec ses 1285 emplois est le deuxième plus gros employeur de la MRC Côte de Gaspé. À Laval, la Coopérative en aide domestique de Laval est parmi les 200 plus grandes entreprises de la région.

Le cadre financier étroit dans lequel ces entreprises a évolué depuis 10 ans, et notamment le fait que le programme gouvernemental en soutien à ces initiatives (PEFSAD) ait été ajusté à la hausse en 2006, pour la première fois en huit ans, est une autre preuve de la détermination et de la créativité des gestionnaires et administrateurs de ces entreprises.

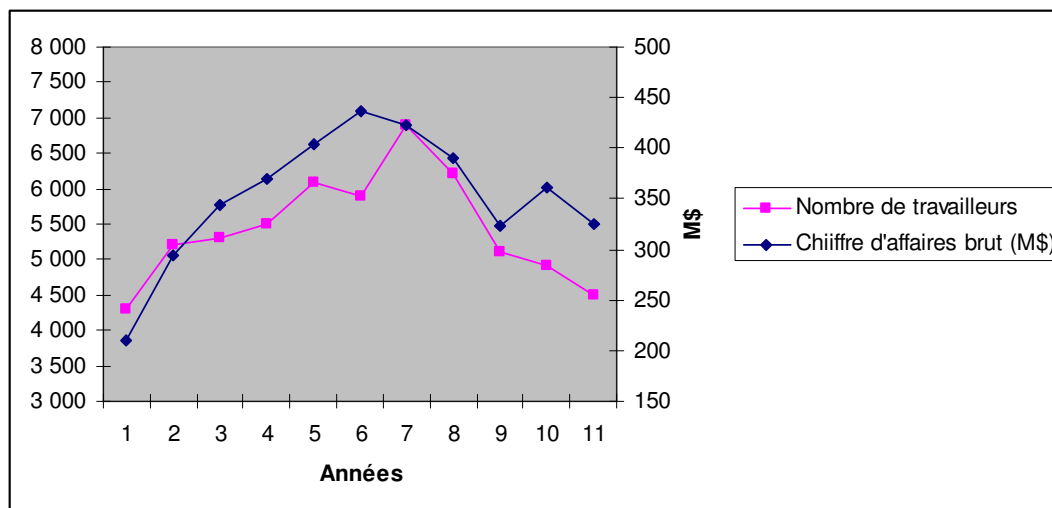
²² Gouvernement du Québec, MSSS et RAMQ, 2005.

BILAN 1996 2006	L'économie sociale 9	Comme outil de transformation des ressources naturelles : les coopératives forestières
		▪ Coopératives forestières

Depuis la tenue du Sommet sur l'économie et l'emploi, le secteur forestier a traversé successivement une période de forte croissance, puis un ralentissement très sévère. L'industrie forestière traverse actuellement ce qui a été qualifié de tempête parfaite «perfect storm» à cause des facteurs suivants : hausse du dollar, hausse des coûts du carburant, conflit commercial avec les États-Unis, baisse de la valeur des produits sur le marché, baisse des approvisionnements, revendications des Premières Nations et pression des autres utilisateurs de la forêt. Bref, l'industrie subit de fortes pressions et cela se traduit par une détérioration des conditions de travail et par la perte de nombreux emplois. Ces bouleversements produisent aussi un effet pervers sur la capacité des entreprises du secteur de recruter et de retenir la main-d'œuvre spécialisée du secteur.

Dans ce contexte, les coopératives forestières ont connu de sérieuses difficultés, particulièrement pour maintenir leur présence dans l'industrie de la transformation du bois, notamment à cause des difficultés de capitalisation. Elles ont perdu la propriété de la majorité des usines qu'elles possédaient. Le graphique suivant résume la situation des coopératives forestières entre 1994 et 2004.

Évolution annuelle du nombre de travailleurs et du chiffre d'affaires des coopératives du secteur forestier du Québec (1994 à 2004)²³



²³ Direction des coopératives du MDEIE pour 1994-2003, estimations FQCF pour 2004.

Toutefois, les coopératives forestières ont déployé au cours de cette période de nombreuses stratégies pour atténuer l'impact des contraintes rencontrées et pour améliorer leur position concurrentielle. En voici le bilan :

À la suite du Sommet de 1996, les coopératives forestières ont réalisé près de 4 000 hectares de travaux d'éclaircie commerciale en forêt publique dans le projet visant à promouvoir cette activité. Cette superficie représente 40 % du volume total réalisé au Québec entre 1997 et 1999 ;

La Conférence des coopératives forestières du Québec a aussi été active dans l'autre projet découlant du Sommet de l'économie et de l'emploi, soit le projet sur l'intensification de l'aménagement forestier. Le projet n'a jamais permis d'en venir à la réalisation concrète des travaux sur le terrain, mais les travaux du Comité national, actif jusqu'en 2004, ont été cités par le rapport Coulombe et un projet de Programme d'investissements sylvicoles et développement d'une stratégie globale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) est attendue avec impatience à l'automne 2006 ;

Financé par le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, par le MRNF et par Emploi-Québec, les coopératives ont investi entre 1998 et 2006 près de 16 M\$ pour former près de 1 200 nouveaux travailleurs forestiers. Le réseau des coopératives forestières a aussi travaillé très activement pour se renforcer collectivement, notamment en effectuant une réflexion et une planification stratégique, en transformant la Conférence des coopératives forestières du Québec en une véritable fédération, en approfondissant les relations entre les coopératives sur une base régionale, en documentant en profondeur le dossier sur la capitalisation des coopératives, en offrant des services de conseil au niveau de la dynamisation de la vie coopérative et en matière de gestion, en réalisant des projets structurants, notamment du «benchmarking» à l'échelle du réseau, en effectuant des recherches pour démontrer la synergie qui existe entre l'exécution des opérations et la planification des travaux, et en développant de nouvelles activités commerciales pour améliorer le financement de la Fédération.

Les coopératives forestières ont aussi investi pour améliorer leur performance d'opération et pour développer de nouveaux créneaux d'expertise, notamment en misant sur les produits forestiers non ligneux et sur le récréotourisme en forêt. Elles ont aussi entrepris de nouvelles activités de deuxième et troisième transformation du bois.

BILAN 1996 2006	AUTRES INITIATIVES 10	<ul style="list-style-type: none">▪ Agriculture soutenue par la communauté et regroupement d'achats des CPE▪ Coopératives ambulancières (Paramédics)▪ Coopératives de santé▪ Émergence de nouvelles entreprises▪ Fonds d'investissement Montréal▪ Coopératives du Nouveau-Québec▪ Loisir et tourisme social▪ Médias communautaires (radios, télévisions et médias écrits)▪ Recherche partenariale en économie sociale▪ Réseautage multisectoriel d'entreprises d'économie sociale
------------------------------	---------------------------------	--

Si le plan d'action présenté par le Groupe de travail dans son rapport « Osons la solidarité » a permis de mettre en valeur l'importance de plusieurs secteurs et initiatives, il n'a pas pour autant permis de faire connaître ni de prévoir la diversité et l'ampleur de toutes les initiatives d'économie sociale qui se sont consolidées ou qui ont émergé durant la dernière décennie.

Agriculture soutenue par la communauté

L'agriculture soutenue par la communauté (ASC) est un lien direct entre des citoyens et une ferme biologique et locale. En payant à l'avance, les consommateurs s'engagent à partager avec la ferme les risques et les bénéfices reliés à l'agriculture, biologique en particulier. L'agriculture soutenue par la communauté (ASC) a été instaurée dans les années 1980 en Suisse et a débutée au Québec en 1995 avec une seule ferme.

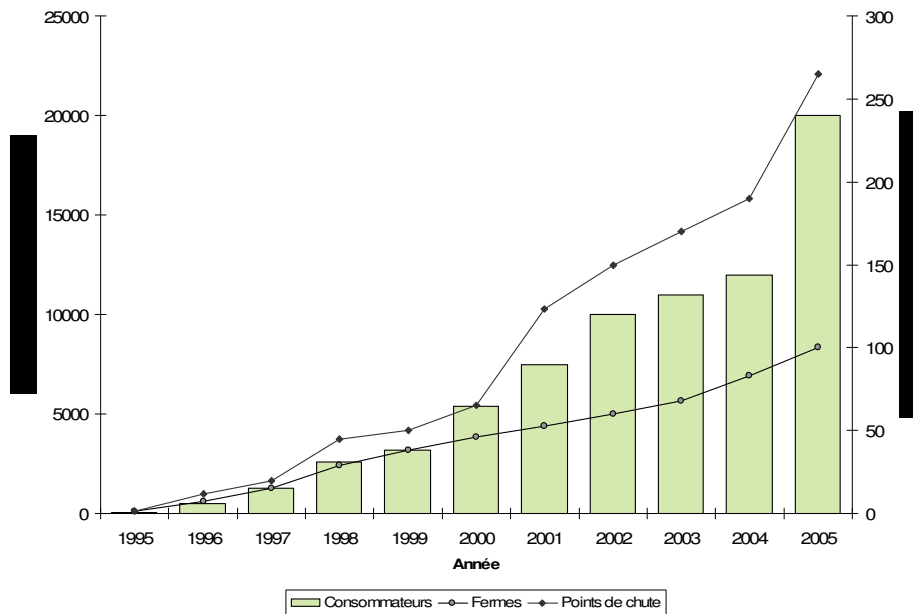
Après la réalisation d'un projet-pilote en 1995, le Réseau passe de sept fermes en 1996, à 107 fermes en 2006, ce qui inclut les fermes qui livrent des paniers (82) ainsi que des fermes qui offrent des produits complémentaires (25) tels que miel, produits de la pomme aux fermes qui offrent les panier. En 2006, environ 24 000 personnes seront approvisionnées en aliments biologiques locaux via la formule de l'ASC dans quatorze régions du Québec. Pour plus de détails consultez le tableau qui suit. Notez qu'en 2005, le mode de calcul du nombre de consommateurs a été revu afin de mieux rendre compte de la réalité. C'est ce qui explique l'importante augmentation observable sur le graphique de la page qui suit²⁴.

Le regroupement d'achatsat des CPE

Initié en 2002, avec la collaboration d'Équiterre, le projet de regroupement d'achats inclus, en plus du volet alimentation, l'établissement de nouveaux modèles d'approvisionnement avec les producteurs d'agriculture biologique et un volet pédagogique destiné aux parents et aux enfants des CPE impliqués. En 2003, 5 Centres de la petite enfance et services de garde en milieu familial établissaient des ententes d'approvisionnement avec des producteurs d'agriculture biologique. Le nombre passait à 20 en 2004, 35 en 2005 et 44 en 2006 dans 9 régions du Québec.

²⁴ Équiterre, 2006.

Évolution du réseau québécois d'ASC



Les coopératives ambulancières (Paramédics)

Les coopératives ambulancières sont présentes dans 12 régions du Québec. Elles sont des exemples d'un partenariat public collectif réussi. Les coopératives ambulancières ne font pas que répondre à des appels; elles sont fortement impliquées dans leur communauté à travers des activités de prévention ainsi qu'à travers une implication communautaire.

Plus de 1000 personnes travaillent au sein des coopératives, qui répondent à 150,000 appels par année. Après Urgence Santé, une entreprise publique qui couvre la région de Montréal, ce réseau est le plus important réseau ambulancier avec 80% des services ambulanciers à l'extérieur de Montréal. La Fédération des coopératives des Paramédics est née en 2006.

Coopératives de câblodistribution

La Fédération des coopératives de câblodistribution du Québec regroupe 57 câblodistributeurs dont 27 sont des coopératives, les autres étant des organismes à but non lucratif et de petits câblodistributeurs privés qui, à titre de membres associés, ne peuvent détenir plus d'un tiers des sièges au conseil d'administration de la Fédération ni occuper le poste de la présidence. La fédération supplée ainsi à l'absence d'association de câblodistributeurs au Québec.

Les principaux changements qui ont marqué la câblodistribution ces dernières années sont de deux ordres : le déploiement d'Internet haute vitesse et l'arrivée d'une nouvelle technologie : le téléphone « IP » (par câble). Sur le plan coopératif, on remarque trois types de changements : A) la diminution progressive de la proportion des clients des coopératives versus ceux des membres associés (26% des 55 930 abonnés actuels),

proportion qui pourrait n'être que de 16% quand le bassin potentiel (100 000 abonnés) sera complètement développé; B) la non modernisation des équipements, qui entraîne une perte de marché; C) la décapitalisation des coopératives due à des déficits récurrents et à une difficulté de lever de nouveaux capitaux.

Une recherche a été effectuée en 2005 afin de mieux connaître la situation sur le terrain et les besoins des membres. Les résultats furent divulgués lors d'un colloque tenu en novembre 2005.

Coopératives de santé

Les coopératives de santé sont en pleine croissance au Québec. La question de l'accessibilité des services de santé a été à l'ordre du jour du débat public durant la dernière décennie. Au-delà du réseau d'entreprises en services à domicile qui ont agi en complémentarité avec le système de santé, l'économie sociale a également innové dans des façons de répondre aux besoins de première ligne. Ainsi, les coopératives de santé viennent répondre à des besoins de communautés préoccupées par l'accessibilité aux services de santé dans leurs milieux. Elles offrent des services complémentaires aux institutions publiques dans le respect de la nature publique des soins de santé. Ce sont des alliés dans la lutte pour le maintien de la nature publique et universelle des soins de santé.

On compte actuellement 107 coopératives de santé au Québec et leur chiffre d'affaires dépasse les 100 millions de dollars. Elles se répartissent en trois catégories (Tableau 1) :

- **Prestation de services** : coopératives comprenant celles de type « clinique », qui offrent des services de médecine traditionnelle ou alternative, les ambulancières, des services de réadaptation, de sauvetage-secourisme.
- **Prévention** (les plus nombreuses) : par exemple les coopératives de services à domicile, la majorité d'entre elles étant sous la forme de solidarité ou de consommateurs. Les autres sont des coopératives d'hébergement longue durée ou de services d'aide sociale.
- **Appui** : par exemple celles qui fournissent des biens et des services à d'autres entreprises dans les secteurs de la santé et des services sociaux, tels les services en commun et l'approvisionnement, celles qui regroupent des services, tels la formation, la location d'espaces immobiliers et l'animation dans les résidences pour personnes âgées et celles qui regroupent des professionnels ou des établissements œuvrant en santé pour bénéficier de services communs, principalement d'approvisionnement.

Tableau 1

Coopératives existantes dans le domaine de la santé selon la nature des services					
107 coopératives dans le domaine de la santé					
Activités : Prestation (services aux personnes) 34		Activités : Prévention (services sociaux) 59		Activités : Appui (services aux entr. SSS) 14	
« Clinique » santé traditionnelle ou alternative	2 3	Services à domicile	5 1	Services en commun et approvisionnement	6

Coopératives existantes dans le domaine de la santé selon la nature des services					
107 coopératives dans le domaine de la santé					
Activités : Prestation (services aux personnes) 34		Activités : Prévention (services sociaux) 59		Activités : Appui (services aux entr. SSS) 14	
Ambulancières	8	Hébergement LD	4	Formation – location espaces aux entreprises	3
Réadaptation	2	Autres	4	Animation aux pers. âgées/ enfance	5
Sauvetage – secourisme	1				

Source : MDEIE, octobre 2006.

Sous l'angle des catégories de coopératives, le portrait nous renseigne sur la place du citoyen dans la gestion et le contrôle de sa santé, certaines formes juridiques favorisant davantage un engagement du citoyen sur les décisions le concernant (coopératives de solidarité et de consommateurs). Ensemble, les coopératives de consommateurs et de solidarité représentent 68 % des coopératives en santé, soit 73 sur 107 (tableau 2).

Tableau 2
Coopératives dans le domaine de la santé selon les catégories de coopératives

Prestation		Prévention		Appui	
Services aux personnes		Services sociaux		Services aux entreprises SSS	
				Total	
Consommateurs	3	Consommateurs	12	Consommateurs	0 15
Travailleurs	8	Travailleurs	11	Travailleurs	1 20
Travailleurs actionnaires	2	Travailleurs actionnaires	0	Travailleurs actionnaires	1 3
Producteurs	3	Producteurs	0	Producteurs	8 11
Solidarité	18	Solidarité	36	Solidarité	4 58
Total	34		59		14 107

Source : Source : MDEIE, octobre 2006.

Ces coopératives se développent en réponse à la marchandisation de la médecine, phénomène observé à l'échelle mondiale, lequel consiste à intégrer des services multiples en santé en un seul lieu : pharmacie, épicerie/supermarché et clinique médicale. Il oriente les cliniques médicales là où existe une masse critique de consommateurs. C'est ainsi que, entre 2000 et 2005, les cliniques privées avec médecins sont passées au Québec de 1 500 à 840. De plus, ce nouveau modèle

d'affaires en santé privée généralise le « sans rendez-vous » sans mettre l'accent sur le suivi médical.²⁵

Entrepreneurship collectif

Le développement de l'entrepreneurship collectif se fait à plusieurs vitesses selon que l'on parle de l'arrivée de nouveaux entrepreneurs, de l'intérêt grandissant des jeunes, de la percée des coopératives dans les milieux autochtones et de l'habitation communautaire dans les communautés culturelles.

Bien qu'elles soient apparues au XIXe siècle au Québec, les **coopératives de travail** continuent de se développer lentement surtout depuis le milieu des années 1980. On comptait, au 31 décembre 2005, 210 coopératives de travail créant 6 728 emplois et ayant un chiffre d'affaires global de 422,5 millions de dollars. En excluant les coopératives forestières, où se concentre la plus grande partie des activités économiques de ce type de coopératives, les 169 autres coopératives de travail créent 2 024 emplois et ont un chiffre d'affaires de 114,5 millions de dollars.

Cette forme d'entrepreneurship collectif par les travailleurs se rencontre dans une trentaine de secteurs d'activités, entre autres la foresterie, le manufacturier, l'hébergement et restauration, les ambulances, les services-conseil, les services aux entreprises, l'art et les spectacles, l'informatique, le commerce et les loisirs. Ces coopératives sont regroupées en trois fédérations, dont une multisectorielle, laquelle a lancé en 2005 le *Répertoire des coopératives de travail du Québec*²⁶. Les principaux acteurs de la coopération du travail ont tenu, à l'automne 2004, les *États généraux de la coopération du travail* où ils se sont engagés à développer des réseaux mieux structurés pour faire la promotion de la formule, défendre les intérêts des coopératives et développer une expertise réseau favorisant la livraison de services structurants dont les coopératives ont besoin pour survivre et se développer.

Souvent pointée comme solution à la problématique de la relève d'entreprises, certains transferts d'entreprises traditionnelles commencent à se réaliser vers la coopérative de travail, où le mouvement vient d'entreprendre la recherche *Relais-coop* à partir de cas concrets (entreprises transformées en coopératives de travail, coopératives de travail actionnaire, coopérative funéraire, etc.) pour documenter ces expériences et développer des outils.

Sur la question du transfert d'entreprises, on est cependant très en retard au Québec. Alors que les coopératives sont un véhicule de travail tout indiqué comme nouvelle formule de propriété, peu a été fait. On s'est intéressé à l'aspect financier, mais pas aux entrepreneurs collectifs dans ce domaine.

L'économie sociale est mal connue dans la plupart des communautés autochtones. Mais comme l'économie en général y est jeune, il y a là un terreau fertile pour implanter l'économie sociale. L'économie sociale rejoint les valeurs autochtones et les

²⁵- Girard, Jean-Pierre; Assoumou Ndong, Franklin; Ménard, Josée; collaboration spéciale Martine Vézina (2005), *Développement du modèle d'affaires grandes surfaces dans la propriété et la gestion du modèle d'affaires au Québec*; Conseil de la coopération du Québec, Confédération des syndicats nationaux CSN, Centre de bioéthique de l'Institut clinique de Montréal.

²⁶ Voir www.fqct.coop/Repertoire_des_CT/

autochtones cherchent des façons de se prendre en main et de se sortir de la pauvreté. De plus, il y a plusieurs expériences collectives, particulièrement chez les Cris et à la Fédération des coopératives du Nouveau Québec. Parfois, on se questionne à savoir s'il s'agit d'économie sociale puisque les conseils d'administration sont gérés par les conseils de bandes. Un des problèmes rencontrés par les autochtones vivant en réserve et voulant partir en affaires est d'avoir accès à du financement puisqu'ils ne sont pas propriétaires de bâtiments ou de propriétés. D'un autre côté, les programmes offerts aux jeunes (coopératives jeunesse de service, etc.) sont parfois difficiles à implanter en milieu autochtone en raison du partage de juridictions (la jeunesse relève du provincial et les autochtones relèvent du fédéral).

On peut noter un impact nettement positif de l'immigration sur l'entrepreneuriat. La Fondation de l'entrepreneurship note par exemple qu'à Montréal, 2/3 des nouvelles entreprises sont créées par des gens issus des communautés culturelles. Il existe plusieurs projets d'habitation communautaire gérés par des organisations issues de communautés culturelles. Cependant, peu de représentants des communautés culturelles sont impliqués dans d'autres secteurs de l'économie sociale.

Pour compléter ce bilan, il faut mentionner que beaucoup de chemin a été fait auprès du milieu associatif et des mouvements sociaux qui avaient une très mauvaise perception de l'entrepreneuriat il y a 10 ans. De plus, beaucoup d'outils ont été développés permettant d'appuyer le travail des entrepreneurs. La notion d'entrepreneurship s'ouvre à l'économie sociale et au commerce équitable depuis quelques années. Enfin, on observe aujourd'hui que la relève en économie sociale ne vient pas seulement des militants sociaux. On voit de plus en plus de diplômés des HEC faire le choix de l'économie sociale.

Loisir et tourisme social

Le secteur des loisirs et du tourisme social s'est identifié à l'économie sociale bien avant le Sommet sur l'économie sociale de 1996. Déjà en 1984, le Conseil québécois du loisir avait adopté l'économie sociale et publiait *Le loisir, c'est rentable - Carnet de bord de l'économie sociale* destiné à toute organisation sans but lucratif dans le domaine du loisir. Les apports du secteur des loisirs et du tourisme social à l'économie sociale incluaient notamment la promotion d'activités, d'équipements collectifs et de pratiques ; et la prise en charge collective des activités favorisait la prise en charge et le développement des collectivités. Le Conseil voulait favoriser le rôle préventif plutôt que curatif du loisir ainsi que l'essor de l'entrepreneuriat collectif et de son autofinancement.

Parmi les réalisations, soulignons, le projet de pérennisation des sentiers récréotouristiques accepté pour cinq régions du Québec (Sommet du Québec et de la jeunesse) ; l'étude sur l'impact social et économique du loisir associatif (CSMO-ÉSAC, SACA, ARUC, UQAM, UQTR), le programme d'investissement dans les infrastructures (5 M\$) avec le gouvernement du Québec et le Chantier de l'économie sociale, le développement d'un service conseil en économie sociale destiné aux organismes nationaux de loisir et la création de 50 emplois dans le volet « loisir » du programme *Mon premier emploi en économie sociale* ;

Cependant, la reconnaissance des organisations est inégale selon les régions. Certaines régions ne reconnaissent pas leurs entreprises comme entreprises d'économie sociale. D'autre part, la question de l'identification à l'économie sociale

demeure entière chez plusieurs des membres du CQL. L'équilibre est fragile entre la mission sociale, les pratiques d'intervention et d'animation sociale et les pratiques de gestion.

Les changements législatifs intervenus en 2000-2001 ont modifié le régime d'exemption de taxes pour les OSBL. Ces changements ont eu un effet tant sur les modalités d'exemption pour les OSBL que sur les paramètres jurisprudentiels généraux qui doivent être appliqués pour déterminer la recevabilité d'une demande d'exemption. Plusieurs organismes ont perdu leur exemption et ont dû déboursier des sommes importantes.

Les médias communautaires

Les médias communautaires, (télévision, radio, journaux) voulaient également se positionner au Sommet sur l'économie et l'emploi de l'automne 1996. Ils avaient développé une proposition de portail communautaire d'information sur internet qui n'a finalement pas obtenu de financement. Cependant, ce dernier s'est engagé à placer 4% des placements publicitaires gouvernementaux dans les médias communautaires. Selon les dernières estimations, un peu plus de 2% sont actuellement placés dans les médias communautaires et l'objectif de 4% semble toujours maintenu.

Un enjeu majeur pour les télévisions et radios communautaires durant la dernière décennie a été la modification du cadre réglementaire du CRTC ainsi que le financement des entreprises. Malgré le fait que ces entreprises s'autofinancent dans des proportions oscillant entre 50 % et 90%, les montants complémentaires (modestes) qui permettraient de garantir leur survie et leur développement sont difficilement accessibles. Pourtant, ces médias représentent souvent le seul accès à l'information locale ou à l'information alternative dans beaucoup de collectivités au Québec.

En 2002, avec la collaboration du CSMO-ÉSAC, les médias communautaires ont pu bénéficier d'une étude diagnostique portant sur les besoins de formation et le développement de la main-d'œuvre de leur secteur. Depuis 2004, plusieurs initiatives de formation ont été prises en collaboration avec le comité sectoriel. D'autres l'ont été à partir des efforts individuels des regroupements de médias communautaires ou des médias eux-mêmes.

Les radios communautaires ont du mal à faire reconnaître leur rôle économique par le CRTC malgré des présentations nombreuses et une implication dans le mouvement canadien. De plus, ces médias sont touchés par les changements dans les pratiques d'information, les nouvelles technologies et le mode de communautés virtuelles d'intérêt qui attire de plus en plus d'individus. Au cours des dernières années, la radiophonie a vécu des bouleversements importants alors que les grands réseaux privés se sont intéressés aux petits marchés et au contenu verbal, un marché jusque-là laissé aux radios communautaires. Finalement, les médias communautaires ont souligné le faible recourt aux médias communautaires comme diffuseurs publicitaires par les acteurs et partenaires de l'économie sociale dans leurs stratégies de communication.

Malgré ces difficultés, les médias communautaires ont continué à offrir des services de qualité à la population. Suite au Sommet de 1996, les radios communautaires ont rapidement affiché leur appartenance à l'économie sociale. Elles ont eu accès aux fonds d'économie sociale des CLD et ont également profité des fonds de réseautage en

économie sociale afin de mutualiser des outils de promotion et de bonifier l'information régionale, locale et d'économie sociale. Par ailleurs, les règles entourant la vente de publicité et des difficultés dans des levées de fonds ont contraint les radios à se concentrer sur la formation des bénévoles, le recrutement des administrateurs, et le soutien aux organismes locaux qui veulent utiliser les ondes.

Les télévisions communautaires sont issues de l'action communautaire et se sont également reconnues dans les valeurs que véhicule l'économie sociale. En tant qu'acteur de l'économie sociale, les TVC autonomes se sont rapprochées, dans plusieurs cas, de leur CLD afin de bénéficier des programmes d'aide disponibles (ex. : fonds régional en économie sociale) et d'autres TVC sont devenues membres de leur pôle régional de l'ÉS. En 2001, le soutien du Chantier et du gouvernement du Québec à une démarche étude portant sur l'analyse des cadres réglementaires de la télévision communautaire et du canal communautaire avait eu des répercussions positives sur le travail d'intervention auprès du CRTC. Des modifications majeures ont été apportées au Règlement sur la distribution de radiodiffusion pour protéger l'élément communautaire et l'accès libre et ouvert du canal communautaire aux différentes collectivités (mise en place du Cadre stratégique pour les médias communautaires en 2002).

La Ministre de la Culture et des Communications du Québec a entrepris en août 2004, un processus de révision du programme de soutien aux médias communautaires par la mise en place de la Commission Vien qui a remis son rapport au printemps 2006. Les réponses gouvernementales ont été décevantes sur le plan financier bien que d'autres recommandations ont été favorablement accueillies. Des travaux sont encore en cours pour revoir l'implication du MCCQ dans le financement des médias communautaires.

Les médias écrits communautaires sont en majorité peu enclins à s'associer à l'économie sociale. Les organisations qui acceptent de s'y associer ont généralement entre 4 et 5 employés permanents alors que la majorité des médias écrits communautaires s'appuient sur l'action bénévole pour produire leur journal. Certains médias écrits communautaires ont joué un rôle stratégique dans la diffusion de l'information sur l'économie sociale.

Il y a un fort besoin de relève dans le milieu des médias écrits communautaires. Un enjeu majeur est donc celui de la formation et la recherche de moyens financiers pour intégrer de nouveau personnel qualifié.

Recherche partenariale en économie sociale

Au cours des dix dernières années, l'économie sociale a connu un développement important au Québec. Ce développement fut accompagné par la création de plusieurs outils collectifs dont la mise en place dans le secteur de la recherche universitaire d'une Alliance de recherches universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et tout dernièrement d'un Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS).

La concertation et le partenariat entre praticiens de l'économie sociale et chercheurs universitaires est au cœur des activités de ces deux centres de recherche. Les deux centres poursuivent les mêmes objectifs :

- Animer la recherche en économie sociale et produire des savoirs qui seront utiles au développement des collectivités en coordonnant des réseaux de chercheurs et praticiens;
- Favoriser et soutenir la formation en économie sociale en intégrant des étudiants dans les activités partenariales;
- Diffuser des résultats de recherche en publiant divers documents et en organisant des événements qui structurent les échanges entre chercheurs et praticiens;
- Promouvoir le partage des connaissances entre les universités et les communautés et l'utilisation des résultats de recherche dans le milieu de l'économie sociale;
- Appuyer la production de politiques publiques.

Depuis l'année 2000, plus d'une centaine de recherches ont été réalisées. Elles ont donné lieu à la publication de cahiers de recherche et à l'organisation de séminaires, d'ateliers et de colloques. Ces activités ont été réalisées par plus de 160 chercheurs et praticiens œuvrant en économie sociale. Ceux-ci proviennent d'universités, de centres de recherche ainsi que de différentes entreprises collectives et de divers organismes à but non lucratif majoritairement basés au Québec et parfois dans le reste du Canada. Ces recherches et activités de diffusion nous ont permis aussi de créer des liens avec des chercheurs et praticiens de plusieurs pays dont entre autres la France, l'Angleterre, le Brésil et l'Argentine.

Les activités de recherche partenariale ont assuré le développement de plusieurs secteurs de l'économie sociale québécoise, on pense aux secteurs de l'habitation, des loisirs et du tourisme social, des services aux personnes, du développement local et régional, de la finance solidaire. Ces activités ont aussi favorisé la création et le développement d'équipes partenariales de recherche dans huit régions du Québec. Enfin, l'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS font partie d'un consortium de recherche canadien qui est présent dans six régions du Canada et qui est chapeauté par une organisation centrale, le Centre canadien d'économie sociale.

La recherche partenariale en économie sociale a largement contribué à mieux faire connaître l'économie sociale, à renforcer le sentiment identitaire au sein de ces derniers et à mieux comprendre les réalités propres à plusieurs de ses secteurs. Les activités de concertation en recherche ont favorisé l'émergence de plusieurs projets d'importance : pensons à la Fiducie du Chantier de l'économie sociale ou encore au portrait de l'économie sociale. Dans des domaines plus précis, des outils prennent peu à peu forme pour permettent une meilleure reconnaissance de l'ensemble des apports financiers et non financiers dans le bilan des entreprises. Les travaux de l'ARUC-ÉS ont aussi permis d'outiller les acteurs de l'économie sociale dans leurs revendications de politiques publiques mieux adaptées aux besoins des organisations de l'économie sociale.

Les activités ont été l'occasion de sensibiliser et de former de nombreux étudiants et étudiantes au secteur de l'économie sociale. Ils et elles ont pu mieux connaître le mouvement de l'économie sociale, certains en ont fait l'objet de leur mémoire de maîtrise ou de thèse de doctorat. D'autres travaillent maintenant dans les entreprises d'économie sociale ou encore incorpore l'économie sociale à leur enseignement.

Soulignons aussi que l'expérience de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS a permis de créer ou de renforcer les relations interpersonnelles entre chercheurs et praticiens. Ces activités de recherche et de diffusion ont pris forme grâce à ces relations interpersonnelles qui se sont développées au cours des ans et qui sont à la base d'un partenariat de recherche productif. De plus, ces activités ont permis à des chercheurs de nouvelles disciplines comme l'administration ou la gestion d'entreprises de s'intéresser maintenant à l'économie sociale.

Réseautage multisectoriel d'entreprises d'économie sociale

Le réseautage d'entreprises d'économie sociale multisectorielles commence à se développer depuis quelques années. Un réseautage multisectoriel régional entre coopératives existe depuis le début des années 1980 autour du réseau des **coopératives de développement régional (CDR)**. Au nombre de onze, ces coopératives couvrent tout le territoire du Québec et regroupent plus de 1100 coopératives membres. Elles ont contribué au maintien et à la création de plus de 11 000 emplois au cours des dix dernières années.

La coopérative de développement régional est en effet la référence en création et en développement d'entreprises collectives de type coopérative. Elle a pour mandats, entre autres, de favoriser la mise sur pied de nouvelles coopératives, le maintien et la création d'emplois durables en région afin de contribuer au développement durable sur son territoire. Les CDR sont d'ailleurs présentes à la plupart des tables de concertation et de développement de leur région (Conférence régionale des élus, Pôles régionaux d'économie sociale, etc.). Plusieurs CDR ont d'ailleurs commencé à susciter dans leur région le développement d'une vision commune de développement et, de plus, animent des tables d'intercoopération entre les coopératives de leur région.

Ressource unique et spécialisée en développement coopératif au Québec, la CDR offre l'encadrement, le soutien et l'expertise nécessaire aux entrepreneurs qui désirent procéder à la création d'une coopérative, à la consolidation, au redressement ou à la relève d'entreprises par la formule coopérative. Elle agit en partenariat étroit avec les fédérations sectorielles de coopératives, entre autres pour le suivi d'entreprises, principalement les coopératives non fédérables.

Dans plusieurs régions, il se fait autour des pôles régionaux. À Montréal, un regroupement régional multisectoriel d'entreprises d'économie sociale est né. Il s'agit du Réseau des entreprises d'économie sociale et solidaire (REÉSS). Créé en 2003 à partir de quelques entreprises phares, il regroupe maintenant 75 entreprises d'économie sociale. La mission de cette organisation inclut la commercialisation, la promotion, la recherche de financement, la formation, la représentation et la défense des droits et intérêts de ses membres. Il se veut un outil de mise en commun permettant de mettre ensemble les besoins de chacun et de faciliter l'accès à un soutien financier après l'échéance des programmes de subventions. À titre d'exemple, les entreprises d'économie sociale financées, il ya 5 ans n'ont plus accès aux outils de stabilisation auxquels ont accès les nouvelles entreprises. Plusieurs entreprises sont dans une impasse financière puisqu'à ce stade de développement, ils ne bénéficient d'aucun soutien pour financer leur mission sociale. Depuis sa création, le réseau a œuvré afin de promouvoir l'économie solidaire et la représenter, notamment auprès des élus.

Entreprendre solidairement
Bilan 1996-2006

Le mouvement s'est allié au fil du temps avec d'autres acteurs importants dont le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSIM) de la CRÉ de Montréal et la Société de développement économique Ville-Marie. Le REÉSS regroupe des entreprises d'économie sociale provenant de secteurs diversifiés (culture, alphabétisation et francisation, commerce équitable, ébénisterie, alimentation, vêtement, habitation, tourisme et loisir, médias communautaires, etc.) qui nécessitent des approches particulières propres à chacune. Le REÉSS veut, en quelque sorte, agir comme une chambre de commerce et développer des outils de représentation de première ligne pour les entreprises.

ANNEXE I

PROJETS PROPOSÉS «Osons la solidarité, 30 octobre 1996

- * Projets acceptés par le gouvernement du Québec (Sommet sur l'économie et l'emploi octobre 1996)

L'ÉCONOMIE SOCIALE :

Comme lieu d'expression de la vie culturelle québécoise

- * 1. Journées nationales de la culture

Comme outil de développement des milieux ruraux dévitalisés

- * 2. Le réseau de fermes Épillet
- 3. Le réseau CIM (communication, information, média)
- * 4. Projet pilote d'une usine flexible de transformation de produits agricoles
- * 5. La coopérative de solidarité multiservices (Matapédia Nicolet-Yamaska),
- * 6. Projet pilote en matière de réorganisation de services de prévention des incendies

Comme moyen de répondre aux préoccupations environnementales

- * 7. Mise en place d'un réseau de Ressourceries au Québec
- * 8. Système intégré d'aide à la décision pour une utilisation durable du territoire et des ressources (Outaouais)
- * 9. Soutien à la mise en valeur des habitats fauniques

Comme moyen de satisfaire des besoins en matière d'hébergement et d'amélioration du cadre de vie urbain

- * 10. Hébergement des personnes âgées
- * 11. Boulot-dodo
- * 12. Fonds d'habitation communautaire
- 13. Centre d'information et de formation sur le patrimoine bâti

Comme moyen de favoriser des activités d'insertion des exclus

- * 14. Entente sur la reconnaissance et le financement des entreprises d'insertion de l'Île de Montréal
- * 15. Création d'emplois pour personnes handicapées dans les centres de travail adaptés (CTA)
- * 16. Protocole de reconnaissance des groupes communautaires intervenant dans le domaine de la réhabilitation sociale

Les nouvelles technologies au cœur de l'économie sociale

PROJETS PROPOSÉS «Osons la solidarité, 30 octobre 1996

- * Projets acceptés par le gouvernement du Québec (Sommet sur l'économie et l'emploi octobre 1996)

L'ÉCONOMIE SOCIALE :

- * 17. Communautaire

Préparation de la relève

- * 18. Coopératives jeunesse de services (CJS)

Comme moyen d'offrir aux personnes des services adaptés à leurs besoins et à leurs réalités

- * 19. Services d'aide à domicile
- * 20. Centres de la petite enfance
- * 21. Des services de garde organisés en coopérative de solidarité
- * 22. Centres de services en périnatalité
- * 23. Fonds de développement des coopératives funéraires du Québec

Comme outil de transformation des ressources naturelles

- * 24. Expérimentation de coupes d'éclaircie commerciale
- * 25. Intensification de l'aménagement forestier

ANNEXE II

BILAN 1996-2006

SECTEURS ET ORGANISATIONS CONSULTÉES

Centres de la petite enfance
Centres d'amitié autochtone
Centres de ressources périnatales
Communautés culturelles
Coopératives de câblodistribution
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité pour : coopératives éoliennes, de santé et de services de proximité
Coopératives d'alimentation
Coopératives d'habitation
Coopératives de service à domicile
Coopératives de solidarité multiservices
Coopératives de travail
Fédération des coopératives du Nouveau-Québec
Coopératives forestières
Coopératives funéraires
Coopératives jeunesses de services
Coopératives scolaires
Entreprises adaptées
Entreprises d'insertion
Équiterre : Agriculture soutenue par la communauté (ASC)
Fondation de l'entrepreneurship pour : relève et promotion de l'entrepreneurship collectif
Groupes de ressources techniques (immobilier)
Loisir et tourisme social (CQL)
Médias écrits communautaires
Organismes communautaires pour le développement de la main d'œuvre
Organismes sans but lucratif en habitation
Radios communautaires
Réseau des entreprises d'économie sociale et solidaire (Montréal)
Ressourceries
Technologie de l'information communautaire (TIC)
Télévisions communautaires